



Lisanga mpo ya Bokolisi Mboka (LBM)

Projet NDAKO YA BISO (NYB)

Ville Province de Kinshasa - RDC

RECOMMANDATIONS AU COLLOQUE « 5 PILIERS POUR REBATIR KINSHASA »

par rapport à la délinquance juvénile

- 1) *Les exonérations de taxes* : Un des principaux obstacles rencontrés par les jeunes ayant terminé leur formation professionnelle et voulant démarrer leur petit atelier est celui de toutes les taxes que différents agents de l'état viennent leur exiger. Il est proposé qu'une loi puisse exonérer pendant deux ans de toute taxe et impôt les jeunes qui ont achevé leur formation professionnelle, obtenu leur brevet d'état en formation professionnelle et commençant leur petit atelier.
- 2) *Un centre pénitentiaire spécialisé pour les jeunes* : Aujourd'hui les jeunes ayant commis un délit et étant arrêtés, sont incarcérés dans la prison de Makala. Incarcérer ainsi les jeunes dans la même prison que les adultes est d'une part contraire aux conventions internationales mais aussi la prison est pour les jeunes une école pour apprendre auprès de leurs aînés toutes les mauvaises conduites, et les jeunes incarcérés à Makala en ressortent formés pour commettre des délits plus importants que ceux qu'ils ont commis.
A une autre époque un centre d'internement des jeunes existait à Mbenseke mais il a été abandonné. Ce centre doit être restauré et retenu comme lieu d'incarcération des jeunes enfants qui dans ce centre pourront également suivre plusieurs formations professionnelles leur permettant d'en sortir mieux équipés pour la vie.
- 3) *Les accusations de sorcellerie*: De nombreux enfants sont accusés par des prophètes d'Eglises de Réveil en lien avec un membre de leur famille d'être des sorciers, ce qui conduit les familles à les chasser dans la rue. L'article 160 de la loi sur la protection de l'enfant interdit d'accuser un enfant d'être un sorcier, mais cet article n'est pas mis en application. Des mesures d'application de cet article doivent être prises, notamment contre certains prophètes d'Eglises de Réveil, afin que plus aucun enfant à Kinshasa ne puisse être accusé d'être un sorcier et chassé dans la rue.
- 4) *La scolarisation* : Beaucoup de jeunes, tant garçons que filles, dans les quartiers populaires ne sont pas scolarisés. En effet, dans la plupart de ces quartiers populaires, l'état n'a pas construit d'école publique depuis plusieurs années, et les écoles publiques gratuites ne sont pas nombreuses voire inexistantes et les parents n'ont pas les moyens de scolariser leurs enfants dans des écoles privées. Il est important d'établir une carte de la scolarisation publique de Kinshasa et de programmer la construction de nouvelles écoles publiques dans les quartiers populaires afin que tous aient effectivement accès à l'école. La mise en place de nouveaux centres de formation professionnelle et le renforcement des centres existants doit aussi constituer une priorité afin de donner aux jeunes une base technique leur permettant de commencer un petit atelier.

- 5) *La drogue l'alcool* : Malgré les interdictions officielles, drogue et alcool sont vendus couramment dans les quartiers populaires de la ville et des mesures doivent être prises pour mieux contrôler les trafiquants et revendeurs qui parfois ont des liens avec la police.

- 6) *Les centres d'accueil des enfants de la rue*: une trentaine d'associations, regroupées dans le réseau du Reejer, appuient les enfants des rue à Kinshasa, mais ne reçoivent que les encouragements des autorités publiques sans recevoir aucune aide directe à leur budget d'accueil, d'hébergement et de réunification des enfants de la rue. Ce travail doit être reconnu et appuyé financièrement par l'état.

- 7) *Les sensibilisations et travaux à haute intensité de main d'œuvre* : la principale cause de la délinquance est l'absence de travail tant pour les chefs de familles que pour les jeunes. Il est donc important de pouvoir sensibiliser les responsables de famille au bon encadrement de leurs enfants et que l'état puisse organiser des chantiers à haute intensité de main d'œuvre pour occuper un nombre élevé de jeunes.

- 8) *Les trafics d'enfants* : des trafiquants en provenance du Kasai trompent des enfants en leur promettant une école à Kinshasa alors qu'ils veulent en faire des petits voleurs à leur service. Ce trafic doit être démantelé et ces trafiquants arrêtés.